

ANNECY, LE MARDI 4 DECEMBRE 2018

COMMISSION PERMANENTE

Économie et tourisme au cœur des décisions du Département de la Haute-Savoie

Lundi 03 décembre, à l'occasion de la Commission permanente, le Département de la Haute-Savoie a décidé d'allouer près **d'1 M€ pour le développement des entreprises et des territoires**, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Région. La Commission permanente s'est par ailleurs prononcée en faveur du versement de près de **550 000 € pour accompagner trois projets touristiques structurants** portés par les territoires.

▪ **Convention entre le Département et la Région : Près d'1 M€ pour le développement des entreprises et territoires**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'application de la loi NOTRe et notamment la suppression de la clause générale de compétence proscrit toute aide directe ou indirecte aux entreprises de la part du Département. Depuis, le Département a signé une convention de partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, créant un fonds de concours au profit d'actions permettant de répondre aux enjeux structurants de développement des entreprises et des territoires.

Lors de la Commission permanente, un avenant à cette convention a été voté pour l'année 2018, définissant **le montant du fonds de concours abondé par le Département à près d'1 M€**, équivalent à 50% du financement des actions retenues.

Ce fonds est réparti de la manière suivante :

- **347 800 €** pour Thésame ;
- **213 800 €** pour le CETIM/CTDEC ;
- **173 500 €** pour MIND ;
- **80 600 €** pour CITIA ;
- **62 600 €** pour le Pôle Mont Blanc Industries ;
- **41 600 €** pour Arve Stratégie/OSST ;
- **39 700 €** pour OSV ;
- **40 000 €** pour l'Institut Scientifique Européen (*versé directement par le Département*)

La Commission permanente a voté ce jour le versement de 80% de ce montant, soit 768 000 € à la Région, ainsi que 40 000 € à l'Institut Scientifique Européen.

▪ **Plan Tourisme : près de 550 000€**

Lors de la Commission permanente, le Département a décidé d'engager près de **550 000€** pour des actions s'inscrivant dans le cadre du Plan Tourisme 2013-2022 :

- **Une aide complémentaire de 75 000€ à la commune de Saint-Gervais-les-Bains**, pour la requalification de l'Ancien refuge du Goûter, afin d'apporter un complément de couchage de 30 à 35 places au nouveau refuge. Cette nouvelle subvention porte l'engagement financier du Département pour cette opération à **155 500 €** ;

- **231 000 € à la commune du Biot** pour la seconde phase de son projet de reconversion du col du Corbier en montagne douce. Cette phase consiste en l'aménagement du site afin de proposer une offre de ski « grands débutants », une retenue collinaire « 4 saisons » ainsi qu'une base de loisirs « 4 saisons » ;
- **258 000 € au Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement du Semnoz (SIPAS)** pour la seconde phase du projet de modernisation et de diversification du Semnoz. Ce projet comprend l'installation de 4 enneigeurs mobiles, afin de permettre une meilleure gestion du capital neige et d'assurer à minima les cours de ski scolaire et d'école de ski.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61


Attachée de Presse

Amelle Dekhmouche

06 14 14 47 17 / 04 50 33 50 93

 media@hautesavoie.fr

 hautesavoie.fr/espacepresse

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)